



S.M.D.R.A.

Arrondissement d'Argelès-Gazost

Natura 2000



Site Natura 2000 « Gaves de Pau et de Cauterets (et Gorges de Cauterets) »

COMPTE RENDU DU 4^{ième} COMITE DE PILOTAGE DU 28/01/2010

Présent(e)s:

Mme CARRERE, Présidente du Comité de Pilotage et du SYMIHL, Mairie de Lau-Balagnas
M. FILY, DDEA 65
M. GERBEAU, Mairie d'Agos Vidalos
M. FOURCADE, Mairie de Ger et SIVOM Lourdes Est
Mme NADAU, CSVB
M. ABBADIE, Syndicat Mixte de la Porte des Vallées
Mme PERRAUD, ONEMA
M. VILLEMUR, EDF
M. DANJAU, ANPER-TOS-Pyrénées
Mme ROST, Association Davantaygue devant l'Eau
M. THION, Fédération Départementale de Chasse 65
M. DUPLAN, HPTE CATER
Mme PERONY, MIGRADOUR
M. PARDE, AREMIP
M. MARY, AREMIP
Mlle SAZATORNIL, SMDRA
Mlle DUROT, SMDRA
M. LLANES, PNP
Mme ROTH, PNP
M. OLIVARD, CBP
M. POULOT, AAPPMA Cauterets
M. LARZABAL, ASPP 65
M. PICOU, AAPPMA Pierrefitte-Nestalas
M. PIRES, AAPPMA des Pêcheurs Lourdais et du Lavedan
M. ABAD, FDPPMA 65
M. SCHU, ADGPE
M. THEIL, Mairie de Chèze
Mme ARTIGUES, Mairie de Lourdes
M. PAMBRUN, Mairie Ayros-Arbouix
M. LEFEVRE, société de chasse d'Argelès et Association des piégeurs des Hautes Pyrénées

L'ordre du jour de ce comité est le suivant :

- état d'avancement du DOCOB,
- présentation du projet de programme d'actions,
- état d'avancement de la consultation des maires pour le projet d'ajustement du périmètre,
- réseau Natura en Vallées des Gaves.

INTRODUCTION

Mme CARRERE, Maire de Lau-Balagnas et Présidente du Comité de Pilotage (COFIL), ouvre la séance de ce quatrième COFIL du site Natura 2000 « Gaves de Pau et de Cauterets » en remerciant l'ensemble des participants.

Elle présente l'ordre du jour puis le travail réalisé depuis le dernier comité de pilotage de juin 2009. Elle annonce ensuite le calendrier de finalisation du DOCOB en insistant sur les échéances serrées afin de clôturer le dossier en mars 2010.

Elle cède la parole à Mlle SAZATORNIL, animatrice chargée de l'élaboration du DOCOB au sein du SMDRA.

ETAT D'AVANCEMENT DU DOCOB

Mlle SAZATORNIL rappelle les différentes phases validées depuis le lancement de la démarche sur le site Gaves de Pau et de Cauterets. Elle détaille ensuite le travail mené depuis juin 2009 sur l'élaboration du programme d'actions. Afin de poursuivre la démarche de concertation propre à Natura 2000, une dizaine de groupes de travail ont eu lieu entre octobre et novembre 2009. Les différents groupes et thèmes associés sont présentés dans le diaporama. Les premières sessions ont permis de réfléchir et de définir des listes d'actions susceptibles de répondre aux objectifs du site. Les secondes sessions ont permis d'affiner les fiches actions pour les rendre opérationnelles (éléments techniques des cahiers des charges, estimation financière, indicateurs de suivis des actions...).

PRESENTATION DU PROJET DE PROGRAMME D' ACTIONS

Avant de présenter le programme d'actions, Mlle SAZATORNIL rappelle les objectifs de gestion du site validés au dernier COFIL. Elle annonce ensuite les différents éléments du programme d'actions à valider : la mise en forme des fiches actions, la liste et l'organisation des fiches et enfin leur contenu.

Remarques du COFIL sur le programme d'actions

M. PARDE (AREMIP) souhaite que soit précisé « saulaies arbustives » dans le titre de l'action GH09 qui devient donc « Conserver les jeunes saulaies arbustives sur le Gave de Pau amont ». M. OLICARD (CBP) demande à ne pas restreindre cette conservation par la seule action de pâturage et souhaite laisser l'opportunité de conserver ces milieux par la fauche. Il souhaite que le terme « espèces indésirables » soit remplacé par « espèces envahissantes ».

Concernant la fiche SA01 « Habitats d'espèces sensibles : diagnostic et propositions », M. FILY (DDT) précise qu'il serait opportun d'envisager des actions de préservation sur de quelques sites (1 ou 2) déjà identifiés afin de mettre en œuvre rapidement des actions à titre d'exemple. M. PAMBRUN (Mairie d'Ayros) s'inquiète sur l'action de conservation des arbres morts vis-à-vis de la sécurité. M. FILY précise que l'entretien des vieux arbres sera adapté aux enjeux écologiques et à la sécurité des biens et personnes. Cet entretien peut, par exemple, relever d'un simple élagage de certaines branches potentiellement dangereuses.

Mme PERRAUD (ONEMA) s'inquiète de l'utilisation du terme « curage » dans l'intitulé du contrat Natura 2000 « Restauration des connexions superficielles entre les annexes et les Gaves par des curages locaux et/ou l'entretien des canaux et fossés dans les zones humides ». Mlle SAZATORNIL précise que les intitulés des contrats Natura 2000 sont issus de la circulaire de novembre 2007 qui fixe les actions éligibles à des financements propres aux contrats Natura. Il est donc important de faire référence à ces actions afin de garantir l'éligibilité aux financements. M. FILY rajoute que la mise en œuvre des actions sera précisée dans un cahier des charges qui sera réalisé pour chaque intervention pendant la phase d'animation du DOCOB et qu'à cette occasion, seront précisées les précautions à prendre comme par exemple, l'interdiction de toute intervention lourde et agressive envers le milieu naturel.

ETAT D'AVANCEMENT DE LA CONSULTATION DES MAIRES POUR LE PROJET D'AJUSTEMENT DU PERIMETRE

Mlle SAZATORNIL rappelle les raisons qui ont conduit à réviser le périmètre du site Natura 2000. Le but premier de cet ajustement est de pouvoir répondre aux objectifs de gestion du site. En effet, sur les 16 contrats Natura susceptibles d'être mis en place sur le site pour conserver et restaurer les milieux et la faune, seuls 2 concernent des habitats situés dans la Zone Spéciale de Conservation. Les 14 autres actions concernent des habitats situés à l'extérieur de la ZSC et ne sont donc pas éligibles aux financements Natura. Aussi, afin de pouvoir mettre en œuvre les contrats Natura identifiés pour le site, les habitats concernés par ces 16 contrats Natura ont été rajouté à la ZSC officielle. Ces habitats correspondent aux habitats d'intérêt communautaire caractéristiques des zones humides (identifiés selon l'arrêté du 24 juin 2008) et à quelques habitats d'espèces.

Mlle SAZATORNIL rappelle la procédure de révision d'un site Natura 2000. Elle fait ensuite état de la consultation des maires sur ce projet de réajustement. En effet, le SMDRA a rencontré individuellement tous les élus concernés afin de les informer sur la démarche engagée, de leur présenter les modifications proposées sur leur territoire communal (sous forme cartographique) et de prendre en compte leur avis. Les résultats des premières consultations sont présentés dans le diaporama. Sur les 19 élus consultés, tous ont apprécié la démarche d'information menée par le SMDRA. 16 élus sont favorables à la démarche d'inclure les zones humides à la ZSC et les 3 restants n'ont pas souhaité se positionner sur le sujet. Concernant les modifications proposées sur chaque territoire communal, 17 élus y sont favorables parmi lesquels, 2 ont amené quelques corrections et 4 souhaitent informer les propriétaires privés concernés. Les 2 élus restant n'ont pas souhaité se positionner.

M. FILY remercie le SMDRA pour la démarche entreprise. Il précise que les financements Natura 2000 sont programmés pour la période 2007-2013 mais qu'ensuite rien n'est encore défini. Il est donc important d'engager le maximum d'actions avant la fin de cette période et donc officialiser au plus vite ce réajustement.

RESEAU NATURA EN VALLEES DES GAVES

Mlle SAZATORNIL présente le nouveau site internet dédié aux 14 sites Natura 2000 des vallées des Gaves.

CONCLUSION

Mme CARRERE remercie Mlle SAZATORNIL pour son travail et sa présentation. Elle rappelle les échéances pour finaliser et valider le DOCOB d'ici fin mars.

Rédaction : Hélène SAZATORNIL
Animatrice Natura 2000, SMDRA

Vu : Maryse CARRERE
Présidente du Comité de Pilotage

